

Fiche De Données De Sécurité

Numéro de téléphone en
1-847-367-7700

1. Identification du produit de la société

Nom du produit: VARA 4X946ML PREMSTN CABERNET **Date de Révision:** 3/16/2012

Numéro d'identification: Y215324 **Société/Entreprise:** Nouvelle FDS

Classe/Utilisation du Produit: Wood Stain/Varathane

Fournisseur: Rust-Oleum Corporation **Fabricant:** Rust-Oleum Corporation
11 Hawthorn Parkway
Vernon Hills, IL 60061
USA

Préparée par: Département de Régulation

2. Identification des dangers

APERÇU DES DANGERS: Dangereux si ingéré. Provoque l'irritation des yeux. Vapeurs irritantes pour les yeux et les voies respiratoires. Liquide et vapeurs combustibles. Nocif si inhalé. Peut affecter le cerveau ou le système nerveux causant des étourdissements, maux de tête ou nausées.

EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX: Provoque l'irritation des yeux.

EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU: Peut provoquer une irritation cutanée.

EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION: Nocif si inhale. Peut causer des maux de tête ou des étourdissements. Les concentrations élevées de vapeurs sont irritantes pour les yeux, le nez, la gorge et les poumons.

EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION: La substance peut être nocive si ingérée. Risque d'aspiration si ingérée; peut pénétrer dans les poumons et causer des lésions.

EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES: Des recherches ont établi un lien entre la surexposition professionnelle répétée et prolongée aux solvants et les lésions permanentes du cerveau et du système nerveux.

Voie (s) d'entrée principale: : Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption par la peau, Contact avec la peau

3. Composition/Information sur les composants

Nom chimique	No.-CAS	% du poids moins que	ACGIH TLV-TWA	ACGIH TLV-STEL	OSHA PEL-TWA	OSHA PEL-CEILING
Essence Minérale	8052-41-3	60.0	100 ppm	N.E.	500 ppm	N.E.
Distillats Aromatiques de Pétrole	64742-95-6	5.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
1,2,4-Triméthylbenzene	95-63-6	5.0	25 ppm	N.E.	N.E.	N.E.

4. Premiers secours

PREMIERS SOINS - CONTACT AVEC LES YEUX: Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer à l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux.

PREMIERS SOINS - CONTACT AVEC LA PEAU: Laver à l'eau et au savon. Obtenir des soins médicaux si une irritation se développe ou si elle persiste.

PREMIERS SOINS - INHALATION: Transporter la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

PREMIERS SOINS - INGESTION: Risque d'aspiration : Ne pas provoquer le vomissement et ne rien administrer par voie orale, car ce produit peut pénétrer dans les poumons et causer de graves lésions pulmonaires. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Point d'éclair, °F 106 (Setaflash)

En cas d'incendie, les Mousse d'alcool, Dioxyde de Carbone, Produit chimique sec, Mousse, Brouillard d'eau

RISQUES PEU COMMUNS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION : Garder les contenants hermétiquement fermés.

Méthodes particulières d'intervention contre l'incendie : On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermés afin d'empêcher la montée de la pression et la possibilité d'auto-inflammation ou d'explosion. Evacuer les lieux et combattre l'incendie à une distance sécuritaire.

6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

STEPS TO BE TAKEN IF MATERIAL IS RELEASED OR SPILLED: Confiner le liquide renversé avec du sable ou de la terre. NE PAS utiliser un matériau combustible tel que de la sciure de bois. Éliminer le produit conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux. Ne pas incinérer les contenants fermés.

7. Manipulation et stockage

Manipulation: Se laver à fond après avoir manipulé le produit. Se laver les mains avant de manger. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de sécurité du produit et sur les étiquettes, même lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des résidus. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le contact avec les yeux.

Entreposage : Garder les contenants hermétiquement fermés. Tenir loin de la chaleur, du matériel électrique, des étincelles et de la flamme nue. Tenir loin de la chaleur, des étincelles, de la flamme et des sources d'inflammation. Garder le contenant fermé lorsque le produit n'est pas utilisé.

8. Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE: Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandées. Créer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenêtres pour empêcher l'accumulation de vapeurs.

PROTECTION RESPIRATOIRE: Un programme de protection respiratoire respectant les normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 doit être suivi lorsque les conditions du lieu de travail nécessitent le port d'un respirateur. Il peut être permis de porter un respirateur d'épuration d'air muni d'une cartouche ou d'un réservoir de protection contre les vapeurs organiques approuvé par le NIOSH/MSHA dans certaines circonstances lorsqu'il est probable que les concentrations de particules en suspension dans l'air dépassent les limites d'exposition. Les respirateurs d'épuration d'air n'offrent qu'une protection limitée. Utiliser un respirateur à adduction d'air à pression positive s'il y a un risque de rejet non contrôlé, si les limites d'exposition ne sont pas connues ou dans les situations où un respirateur d'épuration d'air n'offre pas une protection adéquate.

PROTECTION DE LA PEAU: Utiliser des gants étanches afin d'éviter le contact avec la peau et l'absorption de ce produit par la peau. Les gants en nitrile ou en néoprène peuvent offrir une protection cutanée suffisante.

Protection des yeux: Porter des lunettes de sécurité conçues pour protéger contre les éclaboussures de liquides.

Les USA et le Canada Extérieurs: Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir de plus amples renseignements concernant l'équipement de protection individuelle et son application.

PRATIQUES HYGIÉNIQUES (MESURES D'HYGIÈNE): Se laver à fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer.

9. Propriétés physiques et chimiques

Densité de vapeur	Plus lourd que l'air	Odeur:	Comme un solvant
Apparence:	Liquide	Taux d'évaporation:	Plus lent que l'Éther
Solubilité à l'eau:	Pue	Point De Gel:	N.D.
Densité:	0.873	Valeur du pH:	N.D.
État physique:	Liquide		

(Voir la section 16 pour obtenir la légende des abréviations.)

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter: Éviter toutes les sources d'inflammation possibles.

INCOMPATIBILITÉ : Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alkalis forts.

HAZARDOUS DECOMPOSITION: Par la flamme nue, le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone. La flamme produit l'irritation.

Polymérisation Dangereuse: Ne se produira pas dans des conditions normales.

STABILITÉ: Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

11. Informations toxicologiques

<u>Nom chimique</u>	<u>DL50</u>	<u>CL50</u>
Essence Minerale	4900 mg/kg (Rat)	>1400 ppm (Rat, 4Hr)
Distillats Aromatiques de Pétrole	4900 mg/kg (Rat)	N.E.
1,2,4-Triméthylbenzene	N.E.	18000 mg/m ³ (Rat, 4Hr)

12. Informations écologiques

INFORMATION ÉCOLOGIQUE: Le produit est un mélange des composantes indiquées.

13. Considérations relatives à l'élimination des déchets

DISPOSAL INFORMATION: Éliminer le produit conformément aux règlements et ordonnances municipaux, provinciaux et fédéraux. Ne pas permettre au produit de s'infiltrer dans les collecteurs d'eaux pluviales ou les égouts.

14. Informations relatives au transport

	National (USDOT)	International (IMDG)	Aérien (IATA)
Nom Approprié d'expédition :	Paint, not regulated	Peinture	Peinture
Classe de danger :	N.A.	3	3
Nom UN/NA:	N.A.	UN1263	UN1263
Groupe d'emballage:	N.A.	III	III
Quantité Limitée:	No	No	No

15. Informations réglementaires

Règlementations fédérales des É.U:**CERCLA - SARA Catégorie de risque**

CERCLASARAHZ <undefined>

Risque d'incendie, RISQUE DE SANTÉ IMMÉDIAT, Risque chronique de santé

Section 313 de SARA:

SARA313 <undefined>

Néant

U.S. Règlements d'état : Comme suit -:

TSCA <undefined>

Néant

Règlementations internationales**WHMIS CANADIEN:**

CANADIANWHMIS <undefined>

CLASSE SIMDUT
CANADIENNE:: B3 D2B**16. Autres informations****Classements SIMD:**

Santé: 2* Inflammabilité: 2 Risque physique: 0 Protection Personnelle: X

Classements NFPA:

Santé: 2 Inflammabilité: 2 Instabilité: 0

VOLATILE ORGANIC COMPOUNDS, g/L: 524

RAISON DE RÉVISION: Mise à jour du régulateur

Légende : N.A. - Non Applicable, N.E. - Non établi, N.D. - Non Déterminé

Aucune information.